

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

28 avril 2008

ARCHIVES - (n° 566)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 39

présenté par  
Mme Karamanli, Mme Filippetti, M. Bloche, M. Caresche  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 11**

Dans l'alinéa 15 de cet article, substituer aux mots :

« soixante quinze »

le mot :

« cinquante ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il convient de revenir au délai prévu par le projet de loi initial.